

# Conditions générales d'abonnement au service "RapidoBackup.com"

## 1. PREAMBULE

1.1 Le Fournisseur propose sur Internet un service appelé RapidoBackup.com, permettant notamment d'effectuer des sauvegardes à distance de fichiers de manière chiffrée (cryptée) assurant une confidentialité absolue.

1.2 Après avoir pris connaissance de toutes les informations relatives au service RapidoBackup.com, son contenu et les modalités techniques pour y accéder, le Client a décidé de souscrire un abonnement, et ce, conformément aux conditions ci-après définies.

## 2. DEFINITIONS

Dans les présentes conditions générales, il est convenu de désigner par :

- "Produit" : Le logiciel (compatible Windows ou Java) mis à la disposition du Client, à titre gratuit, lui permettant de sauvegarder ses fichiers de manière chiffrée, de mettre à jour régulièrement les informations de ses fichiers, de les stocker et d'avoir accès aux informations des fichiers, de partager les fichiers avec des tiers identifiés, d'accéder à ces fichiers via Internet et de les restaurer si besoin est.

- "Service" : Le service proposé par le Fournisseur sur Internet, permettant à des abonnés au Service, d'utiliser le Produit.

- "Site" : Le service électronique interactif en ligne sur Internet du Fournisseur, sur lequel l'abonné peut souscrire un abonnement pour bénéficier du Service.

- "Utilisateur": utilisateur de la solution.

## 3. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ayant valeur contractuelle sont les présentes conditions générales d'abonnement (ci-après dénommé « Conditions ») et le formulaire d'inscription.

En cas de contradiction entre lesdits documents, les Conditions l'emporteront.

## 4. OBJET

Les Conditions ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Client bénéficie du Service et de la licence d'utilisation, non cessible et non exclusive, sur le Produit.

## 5. DUREE

5.1 Les Conditions prennent effet à la date où le Client aura validé son abonnement selon la procédure définie à l'article 8.2.

5.2 L'abonnement au Service est conclu :

Pour les abonnements à titre payant, la durée de l'abonnement est d'un (1) an à compter de la date de validation de l'abonnement.

5.3 Les Conditions seront reconduites par tacite reconduction par période d'un (1) an, sauf en cas de dénonciation par l'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant un préavis de trois (3) mois.

## 6. PAIEMENT

Le paiement de l'abonnement peut être effectué par chèque libellé à l'ordre du Fournisseur, prélèvement automatique ou par tout autre mode de paiement dont les modalités seront présentées en ligne sur le Site du Fournisseur.

Les renouvellements seront directement passés entre le Client et le Fournisseur ou son Partenaire ; les forfaits étant calculés sur la base de l'année calendaire.

Le paiement devra intervenir dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de facture par le Client.

A défaut de réception du paiement dans le délai susvisé, le compte sera supprimé et l'espace disque qui a été attribué au Client sera effacé après que le Fournisseur ait envoyé un simple courriel, resté sans réponse après un délai de quinze (15) jours.

## 7. PRIX

Le prix de l'abonnement au Service, dépendant de l'espace disque nécessaire à chaque Utilisateur, il est précisé sur le site ou sur la documentation RapidoBackup.

Les prix seront négociables annuellement.

Il est expressément précisé que le prix de l'abonnement ne comprend pas le coût des télécommunications permettant l'accès au Service, ni les coûts de connexion à Internet qui restent entièrement à la charge du Client.

## 8. ACCES AU SERVICE

8.1 Le Fournisseur n'assure pas la mise en place des moyens informatiques, de télécommunication et de l'installation du Produit permettant l'accès au Service.

Le coût d'acquisition, de la mise en place et de la maintenance des moyens informatiques de télécommunication, permettant l'accès au Service, restent entièrement à la charge du Client.

Le Client reconnaît, à cet effet, avoir été suffisamment informé de la configuration minimale préconisée et des modalités liées à l'utilisation du Produit et/ ou Service.

8.2 La validation de l'abonnement au Service comprend deux étapes, dans un premier temps, la saisie du numéro de licence donnant droit au forfait préalablement commandé, ou après avoir rempli le formulaire d'inscription du futur Utilisateur et créé son inscription en ligne sur le site www.RapidoBackup.com, l'acceptation des Conditions par le Client. L'abonnement de l'Utilisateur débute à la date de saisie du numéro de licence ou à la signature des Conditions et ce pour une durée d'un (1) an.

L'Utilisateur est seul responsable de la gestion et de la préservation de la confidentialité de son nom d'Utilisateur et de son mot de passe, ainsi que de l'accès à ses terminaux, installations et matériels informatiques, et s'engage à prendre toute mesure utile pour assurer la parfaite sécurité de ses fichiers.

L'installation du Produit demeure sous son entière responsabilité.

8.3 Le Client s'engage, lors de toute utilisation du Service, à ne pas enfreindre, la réglementation française ou internationale, notamment à ne pas utiliser et ne pas sauvegarder ou communiquer des fichiers et / ou des informations contraire aux bonnes mœurs ou relevant du droit de tiers, droit à la vie privée et aux traitements automatisés d'informations nominatives, droit de la propriété industrielle et intellectuelle.

Dans l'hypothèse où le Fournisseur constaterait un manquement au respect de ces obligations, celui-ci se réserve le droit, sans préavis et sans mise en demeure, de suspendre le Service, de supprimer toutes informations susceptibles de contrevenir aux lois et règlements susvisés et de résilier le compte incriminé, l'abonnement et le programme d'affiliation de l'Utilisateur concerné.

## 9. PROPRIETE ET INTERDICTIONS

9.1 La mise à disposition du Produit n'emporte pas cession des droits de propriété sur le Produit et sur l'un quelconque de ses éléments, ni sur la documentation associée, lesquels demeurent la propriété exclusive du Fournisseur.

9.2 Il est interdit de porter atteinte, directement ou indirectement, ou par l'intermédiaire de tiers, aux droits de propriété sur le Produit.

Il est interdit d'adapter, de modifier, de transformer, même partiellement, le Produit, pour quelque raison que ce soit, notamment en vue de la création de progiciels et/ou de logiciels dérivés ou entièrement nouveaux.

De même, il est interdit de procéder à la transcription et à la traduction dans d'autres langages du Produit.

9.3 Le Client s'engage à maintenir en bon état et à respecter, toutes les mentions de propriété, de copyright, de marque, signe distinctif ou nom qui pourraient figurer sur le Produit ou son éventuelle nouvelle version, y compris sur la documentation associée.

9.4 Le Fournisseur détient la propriété intellectuelle du logiciel mis à disposition du Client couvrant ainsi le Client en cas de recours par des tiers d'un quelconque droit d'utilisation frauduleuse.

## 10. RESPONSABILITES

10.1 Le Fournisseur est soumis à une obligation de moyens dans l'exécution des Conditions Générales et devra assurer dans un délai de quatre (4) heures, 24h/24, 7 jours sur 7 la continuation du Service en cas de dysfonctionnement de ses serveurs ou de sa connexion internet. Le Fournisseur s'engage à apporter une assistance téléphonique de niveau 2 sous un délai de vingt-quatre (24) heures aux personnes habilités du Client.

Le Fournisseur s'engage à effectuer quotidiennement des sauvegardes de ses baies de disques sur d'autres baies de disques délocalisées sur un second site.

En cas de sinistre majeur tel que incendie, tremblement de terre, câble Internet sectionné etc. le redémarrage de l'activité à la normale devra être assuré dans un délai de quatre (4) jours ouvrés.

Les locaux où sont entreposés les baies de disques en RAID 5 ou 6 sont protégés par porte blindée, matériel climatisé et ondulé.

Si le Client désire que le Fournisseur soit assuré pour les informations reçues et portées sur les baies de disques, le Client devra indiquer le montant des garanties à souscrire pour la reconstitution des informations.

Dans ce cas, il est expressément convenu que le montant des redevances de l'assurance souscrite à la demande du Client restera à la charge de celui-ci.

En toutes hypothèses, le Client renonce expressément à tout recours contre le Fournisseur en cas de sinistre dépassant le montant de la garantie d'assurance souscrite pour le compte et à la demande du Client.

Le Client reconnaît que le Fournisseur a satisfait à la totalité de ses obligations de conseil et d'information concernant l'accès et l'utilisation du Service, les caractéristiques essentielles du Produit et de son installation.

10.2 Le Fournisseur est responsable de la sauvegarde des données, dont elle s'engage à assurer dans leur intégralité, la protection, la conservation et la retransmission.

10.3 La responsabilité du Fournisseur ne peut être engagée que s'il est apporté la preuve d'une faute dans la gestion des données ou d'un dysfonctionnement technique, imputable à celui-ci.

Le Fournisseur n'est pas responsable en cas d'utilisation anormale du Service par le Client.

10.4 A moins que ne soit démontrée une erreur dans la conception du logiciel d'installation, le Fournisseur n'est pas responsable de l'installation et/ ou mise à jour du Produit, ni des difficultés résultant d'une mauvaise installation et/ ou mise à jour, lesquelles demeurent sous la responsabilité du Client.

10.5 Le Fournisseur ne saurait être tenu responsable des difficultés d'accès au Site RapidoBackup.com ou au Service, compte tenu tant de la complexité des réseaux mondiaux et l'afflux, à certaines heures, des utilisateurs d'Internet que des obligations liées à la maintenance du Site ou du Service.

10.6 Si au cours de l'abonnement, la société BUSS était amenée à prendre des mesures de sauvegarde ou de correction de ses dispositifs, permettant l'accès au contenu du Service en ligne, le Fournisseur s'engage à informer l'Utilisateur par correspondance électronique, dans un délai de quarante huit (48) heures, avant la date prévue, pour opérer lesdites mesures.

10.7 En aucun cas, le Fournisseur ne peut être tenu responsable des préjudices indirects, tels que notamment préjudice commercial, perte de clientèle, trouble commercial quelconque, perte de bénéfice, perte d'image de marque, que le Client pourrait subir du fait de l'exécution du Conditions.

10.8 En toutes hypothèses, si la responsabilité de la société BUSS était retenue, l'obligation à réparation serait limitée de convention expresse au montant de la redevance annuelle de l'abonnement.

10.9 Le Fournisseur assurera au Client les mises à jour gratuites de son logiciel et la compatibilité avec les futures versions d'Operating System de Windows.

## 11. CONFIDENTIALITE

Le Fournisseur, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, s'engage à ne pas accéder, consulter, utiliser, divulguer ou encore exploiter les informations et données hébergées par le Client au moyen du Service.

## 12. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite "loi informatique, fichiers et libertés", les informations collectées lors de l'abonnement du Service sont nécessaires à la mise en place de l'abonnement et du Service.

Le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification desdites informations.

## 13. RESILIATION

En cas de manquement par l'une des Parties à l'une quelconque des obligations du Conditions stipulées aux présentes, et passé le délai de trente (30) jours à compter de la date d'envoi par courrier recommandé avec accusé de réception d'une mise en demeure d'avoir à s'exécuter par l'autre Partie, la Partie non défaillante pourra résilier les Conditions par écrit sans avoir besoin de recourir à aucune formalité judiciaire.

## 14. CESSION

Le Conditions ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une cession totale ou partielle.

## 15. COMMUNICATIONS

Toutes communications, factures et paiements fait en application du Conditions seront envoyées aux adresses suivantes :

Pour le Client :

Pour le Fournisseur :

BUSS 4, rue Gustave Doré – 75017 PARIS

## 16. REGLEMENT DES DIFFERENDS

A défaut de solution amiable, tout différend relatif à l'interprétation, la validité, l'exécution ou la résiliation du Conditions sera régi par la loi française et sera soumis aux Tribunaux compétents du ressort de la Cour d'appel de PARIS.

Fait en double exemplaires à Paris, le ...../...../..... .

Pour le Client

Signature et cachet de la société  
Accompagnés de la mention « lu et approuvé »